



Cirque du Gamin
7 rue du marais
Champservé
17430 TONNAY-CHARENTE
05.46.87.28.89 / 06.88.57.70.49
www.cirquedugamin.com
cirquedugamin@free.fr

LES ATELIERS CIRQUE : Contraintes de la compagnie

Ateliers sous chapiteau :

- 1 intervenant pour 12 enfants accompagnés de 2 adultes de la structure encadrante. Groupe IME, enfants en gde difficulté : 1 intervenant pour 6 enfants accompagnés.
- *Maternelle petite section : séance de 1h / moyenne et grande section 1h30- à partir de l'école primaire, séance de 2h*
- *Les enfants doivent être en tenue adaptée (jogging, rythmiques ou chaussures souples, plates, non glissantes).*
- *Toute blessure ou handicap physique doivent être signalés à la compagnie avant le démarrage de l'atelier. La structure encadrante prend la responsabilité de la capacité des enfants à suivre une activité physique.*
- 1 groupe de 24 par atelier max (soit 2 intervenants).
- *Disciplines proposées pour les maternelles (3/6 ans) : jonglage, équilibre (boule, fil), mime, découverte trapèze selon la décision de l'intervenant face au groupe, petits portés acrobatiques.*
- *Disciplines proposées pour les primaires (6/12 ans) : jonglage, équilibre (boule, fil), mime, clown, découverte trapèze et tissu aérien, portés.*
- *Disciplines proposées pour les collège et lycée (12 ans et +) : jonglage, équilibre (boule, fil), mime, clown, initiation trapèze et tissu aérien, portés.*
- *Aucun spectacle de fin d'atelier porté par la compagnie en dessous de 20h d'initiation.*
- *Tout encadrement de spectacle est facturé comme un encadrement d'atelier.*
- **Chaque projet d'atelier doit s'accompagner du visionnement d'un spectacle de la compagnie.**

Contraintes liées aux ateliers sous chapiteau :

- *La météo : interdiction de recevoir du public à partir de 90 km/h de vent.*
- *Nb de personne max sous le chapiteau pour 1 séance : 36.*
- **Aucune nourriture sous le chapiteau**

Attention, seule la signature de la convention engage la compagnie sur une date.

